



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 4239

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Depuis hier soir, l'oligarchie est rassurée : elle a son candidat. Quand Emmanuel Macron est arrivé au pouvoir en 2017, les 500 familles les plus riches de France possédaient 570 milliards d'euros. À la fin du mandat, ce patrimoine aura doublé ; il atteint aujourd'hui 1 000 milliards d'euros.

M. Gaël Le Bohec. Ça, pour vous, c'est sale !

M. Adrien Quatennens. Quand Emmanuel Macron est arrivé au pouvoir en 2017, il y avait 9 millions de pauvres en France ; il y en aura bientôt 12 millions. Le président des riches, qui a supprimé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui a mis fin à la progressivité de l'impôt sur les produits financiers et qui se bat contre la transparence fiscale est aussi celui qui a retiré 5 malheureux euros d'aide personnalisée au logement (APL), refusé le RSA aux jeunes de moins de 25 ans (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM*)...

M. Pierre Cordier. Ça, ça fait mal !

M. Adrien Quatennens. ...et refusé la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Mme Mathilde Panot. Eh oui !

M. Adrien Quatennens. Hier soir, lors de son premier discours de candidat à la présidentielle – aligné sur les exigences de la Commission européenne –, le cap a été fixé : faire rembourser la dette aux Français en les faisant travailler plus longtemps. Pour justifier la réforme de l'assurance chômage, il déclare : « en France, on doit toujours bien mieux gagner sa vie en travaillant qu'en restant chez soi ».

M. Gaël Le Bohec. Vous, vous voulez l'inverse !

M. Adrien Quatennens. Parlait-il des riches rentiers qui restent chez eux ? Non, bien sûr ! Nombre de Français travaillent et ne parviennent pas à boucler leurs fins de mois. Allez-vous donc augmenter les salaires ? Non, bien sûr ! (*M. Hubert Wulfranc applaudit.*) D'ailleurs, votre objectif n'est pas de lutter contre le chômage. Tout le monde sait qu'il n'y a aucune corrélation entre le niveau de l'indemnisation du chômage et le niveau du chômage lui-même. (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.) Vous voulez seulement faire des économies en tapant sur ceux qui sont privés d'emploi et en réduisant leur indemnisation.

La réforme de l'assurance chômage doit être abandonnée ! (*Mêmes mouvements.*) Plutôt que de rendre la vie

plus dure à des millions de femmes et d'hommes en difficulté, allez donc récupérer les milliards que vous avez catapultés sans aucune contrepartie aux entreprises privées et que l'on retrouve désormais dans les poches des actionnaires après qu'elles ont fermé des usines et détruit des emplois ! (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Comme l'a annoncé le Président de la République, un nouveau texte sera en effet présenté dans les prochaines semaines au Conseil d'État pour permettre l'entrée en vigueur de l'intégralité de la réforme de l'assurance chômage à partir du 1er octobre prochain. Vous pouvez le constater comme moi, monsieur le député : l'activité économique rebondit, les embauches sont dynamiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*). Elles le sont même plus qu'en 2019. C'est donc maintenant qu'il nous faut faire évoluer les comportements sur le marché du travail pour lutter contre la précarité.

Lorsque vous défendez le système actuel, avez-vous bien à l'esprit que l'on recourt dix fois plus aux contrats courts en France qu'en Allemagne, et six fois plus qu'au Danemark ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. - Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Adrien Quatennens. Et vous n'allez rien faire contre cela !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je ne sais pas si c'est ce système que vous voulez défendre, mais ce n'est pas notre modèle !

Mme Mathilde Panot. Arrêtez votre cinéma !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Le bonus-malus, qui est en vigueur depuis le 1er juillet dernier, vise justement à encourager les entreprises à proposer des contrats plus longs. Vous parlez de milliards ; ce sont justement 40 milliards d'euros que nous avons mobilisés pour protéger les emplois des Français au travers de l'activité partielle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*) Nous avons prolongé les droits de tous les demandeurs d'emploi pendant huit mois et nous protégeons également tous les travailleurs précaires jusqu'à la fin du mois d'août.

Mme Mathilde Panot. C'est faux !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Ce sont 600 000 personnes qui ont ainsi bénéficié de l'aide exceptionnelle que nous avons mise en place. Notre objectif, monsieur le député, est de permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver du travail ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) C'est le sens de l'investissement exceptionnel que nous conduisons depuis le début du quinquennat.

M. Alexis Corbière. Quel rapport avec la baisse de l'assurance chômage ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. Ainsi, 15 milliards d'euros ont été consacrés au plan d'investissement dans les compétences, que le Président de la République a annoncé hier vouloir amplifier pour permettre aux demandeurs d'emploi de longue durée de retrouver un travail.

Mme Mathilde Panot. Arrêtez la chasse aux chômeurs !

Mme Élisabeth Borne, ministre. L'ambition du Gouvernement est donc inchangée : accompagner le redémarrage de notre économie et lutter contre la précarité du travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Ugo Bernalicis. En tout cas, le chômage, lui, vous l'assurez !

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4239

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)